CEFEDEM DE NORMANDIE
Enseignement supérieur musique et danse

Partir en stage à l'étranger - Guide pour les étudiants

Principe

Pendant votre cursus au Cefedem de Normandie, vous devez effectuer 2 stages de pratique pédagogique. Chaque stage dure 44h, dont 22h de pratique pédagogique et 22h d'observation.

Grâce au programme européen de l'action clé KA 131 d'Erasmus+, le Cefedem de Normandie souhaite vous offrir la possibilité d'effectuer une partie de ces stages dans un conservatoire ou une école de musique à l'étranger.

Vous effectuerez, sur les 2 années de votre parcours :

- 1 stage complet en France
- 1 demi stage de minimum 14h à l'étranger.
- 1 demi stage de minimum 30h en France.

Le volume de stage pourra être légèrement plus important que si vous choisissez de faire 2 stages en France. L'ordre et le volume des stages sera discuté avec l'équipe pédagogique.

Conditions

Le stage à l'étranger s'effectue sur la base du volontariat et peut-être effectué dans une association privée, une entreprise, un conservatoire, une école de musique. Il est obligatoirement un stage professionnel, où vous serez en position de futur professionnel accompagné par un·e enseignant·e expérimenté·e, comme enseignant·e assistant·e.
Le stage s'organise sous la forme d'une mobilité courte d'une durée de 5 à 30 jours avec activités virtuelles obligatoires (mobilité hybride).
Le stage étant organisé sur la base du volontariat, et représentant seulement un demi stage, il ne donne pas lieu à la délivrance d'1 ECTS en lui même, mais seulement en combinaison avec un autre stage réalisé en France.

Pourquoi faire un stage à l'étranger ?

Effectuer un stage de pratique pédagogique à l'étranger est l'occasion unique de pouvoir observer des enseignants dans leurs pratiques professionnelles, et de pouvoir comprendre les logiques de formation à l'oeuvre dans les établissements d'enseignement supérieur musique, dans les conservatoires et dans les écoles de musique à l'international.

Vous pourrez observer, apprendre et échanger avec des enseignants de toute l'Europe et découvrir d'autres pratiques et d'autres cultures. En les observant en train de donner cours, ou en donnant cours sous leur conseil, vous pourrez faire grandir votre expérience professionnelle et apprendre de nouvelles compétences d'enseignement.

Ce voyage sera aussi l'occasion de questionner les rapports entre apprentissage musical et questions de société, et de voir comment les pays européens mettent en oeuvrent des politiques publiques pour l'accès de tous à la culture et à l'art. Vous aurez l'opportunité de rencontrer d'autres étudiants européens, pour échanger sur leurs pratiques culturelles et sur les profonds liens que la culture et la musique entretiennent avec la citoyenneté.

Calendrier :

L2 :

- Septembre - Décembre : Discussion et formalisation du projet de stage. Dépôt par l'étudiant·e d'un projet de stage détaillé sur le moodle.
- Janvier - Février : étude des candidatures par l'équipe pédagogique. Demande des bourses Erasmus par la coordinatrice auprès de l'Europe.

- Mars - Juin : Préparation des candidatures en lien avec la coordinatrice internationale : rédaction du CV en langue étrangère, lettre de motivation, lettre de recommandation, enregistrement vidéo… Demandes auprès des établissements partenaires.

- Juin : Réception des réponses des partenaires et confirmation des bourses obtenues et confirmation des mobilités auprès des étudiant·es.

- Juin - Septembre : Signature des contrats et des learning agreements. Organisation personnelle des étudiants (logement, voyage, formalités administratives).

L3 :

- Septembre - mai : départ en mobilité

Fin de la mobilité :

- Rapport ERASMUS+ du participant
- Bilan avec l'équipe pédagogique et la coordinatrice administrative au retour de la mobilité

Candidature

Les demandes sont centralisées sur le moodle et suivies par la coordinatrice internationale.
L'éudiant·e doit indiquer dans sa demande les motivations du stage, les modalités envisagées, les objectifs d'apprentissages professionnels.

En janvier, les demandes sont étudiées par l'équipe pédagogique qui évalue :

- la faisabilité et la pertinence de la mobilité
- L'intégration dans la logique de formation de l'étudiante
- La motivation et le degré d'autonomie de l'étudiant·e dans son projet.

La demande est alors validée ou non par l'équipe pédagogique.

L'ensemble du projet est accompagné par la coordinatrice internationale. Un kit de mobilité ERASMUS+ vous sera remis. Avant le départ, vous devrez passer un test de langue sur la plateforme EU Academy, afin d'évaluer vos besoins. Des cours en ligne vous seront proposés suivant votre niveau. Nous attirons cependant votre attention sur le fait que, dans le cas des mobilités courtes de stage, il est fortement conseillé d'avoir une excellente maitrise de la langue du pays d'accueil afin de pouvoir bénéficier de l'expertise professionnelle des enseignants vous accueillant.

Bourses

Les bourses Erasmus+ sont indépendantes des bourses attribuées sur critères sociaux. Elles sont attribuées par l'Union Européenne après demande par le Cefedem de Normandie.

Elles peuvent ne pas couvrir l'ensemble des frais et il est possible que vous deviez compléter par d'autres financements. Elle est cumulable avec d'autres aides sociales (CAF, CROUS, etc.), aides à la mobilité (AMI, aides régionales, etc.), ou issues d'autres programmes internationaux (OFAJ, OFQJ, etc.). Les collectivités et les structures d'information telles que les points Infos Jeunes permettent de s'informer sur l'existence et la complémentarité des aides.

Vous pouvez consulter sur ce tableau le montant des bourses Erasmus+ selon le type de mobilité, le pays de destination et la durée de la mobilité.

Le programme Erasmus+ soutient l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances. Des compléments financiers peuvent ainsi s'ajouter pour soutenir la mobilité des personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur âge, de leur milieu culturel, social et économique, de leur handicap, de leur origine ou encore de leur lieu de vie.

Pour tout renseignement, contactez Marie HERBELIN, coordinatrice des relations internationales. international@cefedem-normandie.fr +33 (0)7 88 74 38 45